

MÉTHODOLOGIE

Le suivi des situations d'urgence (en anglais, Emergency Tracking Tool, ETT) est une des composantes de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) déployée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Il a pour objectif de rassembler des informations sur les mouvements significatifs et soudains de populations ainsi que sur des urgences sécuritaires et climatiques. Les données ont été collectées par observation directe et par des entretiens téléphoniques, auprès de 10 informateurs clés, principalement les autorités locales, les Organisations Non Gouvernementales (ONGs) les organisations de la société civile (OSCs) et les représentants des populations sinistrées dans les lieux affectés. Ce tableau de bord présente les informations sur les personnes affectées par la montée des eaux du fleuve Logone ayant provoqué des inondations et plusieurs dégâts matériels.

Dans la nuit du 07 au 08 novembre 2022 au tour de 02h du matin, la localité de Koundoué 1 dans l'arrondissement de Goulfey, département du Logone et Chari, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun a été victimes de la montée des eaux (inondations) qui a provoqué le déplacement de plusieurs centaines de personnes. Ce déplacement a contraint les populations à laisser derrière elles leurs biens en se dirigeant vers un site spontané d'urgence non loin de la localité.

RÉSUMÉ DE L'ALERTE

Selon les informations partagées par les informateurs clés des localités d'accueil, la montée des eaux du fleuve Logone continue de provoquer des inondations et la destruction de plusieurs biens matériels. Suite à ce sinistre, environ 296 personnes ont été contraintes de se déplacer et ont rejoint le lieu de recasement improvisé par la communauté elle-même dans la même localité. Les populations déplacées ont pu trouver refuge dans des abris de fortune ou demeurent encore à l'air libre.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES LOCALITÉS ET DES POPULATIONS AFFECTÉES :

Les données fournies dans ce tableau sont des estimations. Seule une évaluation rapide peut permettre d'avoir des chiffres exacts de la population affectée.


Département	Arrondissement	Localité sinistrée / Site de recasement	Ménages affectés	Personnes affectées
LOGONE ET CHARI	GOULFEY	KOUNDOUÉ 1	47	296

DÉPLACEMENT


Environ **47 ménages** soit **296 individus** (dont **144 hommes** et **152 femmes**) affectés ont été contraints de se déplacer vers un lieu moins inondables dans la même localités de Koundoué 1. Les populations affectées par la montée des eaux sont notamment exposées aux maladies zoonotiques et maladies hydriques.

 **47 ménages (296 individus)** identifiés

 Localités de provenance : KOUNDOUÉ 1

 Cause : inondations.

 Localité d'accueil / Site de recasement : KOUNDOUÉ 1

 Dégâts : Destruction des biens et déplacements.

QUELQUES IMAGES DU SITE SPONTANEE ET CONSTRUCTION DE DIGUE DE PROTECTION À KOUNDOUÉ 1



Credit photo : Processus de construction de la digue de protection dans la localité de Koundoué 1, Arrondissement de Goulfey . © IOM Novembre 2022/

Credit photo : Site de recasement dans la localité de Koundoué 1, Arrondissement de Goulfey . © IOM Novembre 2022/

BESOINS PRIORITAIRES :

Les besoins prioritaires cités par la majorité des ménages sont l'accès à un abri car les ménages sinistrés sont encore hébergés dans des abris de fortune et à l'air libre, l'accès aux articles non alimentaires (AME), l'accès à la nourriture ainsi que l'accès à l'eau potable (forage).

1  Abris **30%**

2  Articles non alimentaires **30%**

3  Accès à la nourriture **30%**

4  Eau, hygiène et assainissement **10%**